

IL ÉTAIT UNE FOIS UN JUGE...

L'affaire d'Outreau est symptomatique et révélatrice de notre vision du monde : la place de l'homme y est évacuée, et notre vision mécaniciste des choses triomphe. Nous pensons notre monde comme nous pensons un système physique. Rigide, déterminé, sans faille. Or, il appartient à l'homme de se tromper ; c'est même là, l'une de ses meilleures définitions : sa faillibilité, et donc sa possible perfectibilité. Au fond, dans cette affaire, c'est la dimension humaine qui est oubliée, et à plus d'un titre.

Tout d'abord, les victimes sont des rouages impliqués dans un système d'engrenages qui les dépasse ; ils sont broyés par la machine judiciaire qui applique une mécanique parfaitement huilée parce qu'historiquement fondée : tout ce qui doit être trouvé comme preuve de culpabilité est déterminé et pensé à priori, de la même manière que l'on applique avant l'expérience une loi scientifique pour en produire mécaniquement l'effet escompté. Justice déterministe, imprégnée du positivisme du 19^e siècle, qui n'envisage même pas l'existence possible de l'erreur. Système fermé, rigide, où ce qui fait l'élan vital du jugement humain se joue de l'intuition et s'évacue. Auguste Comte contre Henri Bergson. Et c'est le premier qui gagne.

Deuxièmement, le juge Burgot est lui aussi victime du système et de son emprise psychologique et technique. Rappelons que 64 personnes en amont et en aval entourent le juge. 64 personnes qui ne verront rien, ne diront rien. Approuveront par habitude, en toute bonne conscience, en oubliant que le doute est le point central de toute investigation.

Aujourd'hui, il paie. Mais la facture qu'on lui présente est « charge comprise » et la justice qu'il représente est le symbole même d'une S.D.I., je veux dire d'une Société à Déresponsabilité Illimitée.

Enfin, nous sommes tous victimes plus ou moins consentantes par défaut critique, non point en tant qu'individualité, mais en tant que groupe social. Nous ne comprenons pas l'erreur judiciaire, parce que nous ne comprenons plus le sens de l'humain en tant qu'il est un vrai principe actif d'incertitude et de probabilité. A force de vivre dans une culture du risque zéro – précisément sur le plan technique – nous en venons à penser, par contamination sociale, politique et mentale, que cette culture s'applique à tout. Or, il ne peut y avoir de risque zéro dès lors que l'humain est au centre d'une question. Il n'y a pas de logique binaire. Ce ne peut être ni rien, ni tout. Dans le domaine de la justice – et plus qu'ailleurs peut-être – $2 + 2$ ne font jamais 4. Le fléau de balance ne peut être équilibré que dans le perpétuel déséquilibre de ses plateaux. C'est à ce prix là qu'il est paradoxalement possible de rendre la justice. Bien sûr, ceci nous est éthiquement insupportable. Pourtant, l'erreur est essentiellement humaine, et c'est notre vision mécaniciste et technique du monde qui lui donne, de manière d'autant plus inattendue que nous sommes sûrs de nous, ses conditions de possibilités et d'apparition.

L'affaire d'Outreau n'est pas l'affaire d'une justice qui va mal ; elle est le symptôme d'une conception de l'homme qui ne va plus.

Bruno Lavillatte

BREVES

Nous savons depuis longtemps qu'il y a des mots qui choquent, des phrases qui blessent et, malheureusement, des dessins qui tuent. Dans le contexte actuel, il était mal venu que le Président d'une des plus grandes Régions Françaises s'en prenne à des Français, qui, plus que d'autres, ont fait confiance à la France. Apostropher, au cours d'une manifestation patriotique, d'anciens harkis ou fils de harkis, en leur reprochant d'être des « sous-hommes », ce n'était pas seulement une faute politique, une injure au bon goût et à la bienséance. C'était une impardonnable agression raciste.

La Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale sur l'affaire d'Outreau a révélé la présence en son sein de deux hommes compétents et humains : le Président et le Rapporteur de la Commission. On entendra longtemps encore la voix du Rapporteur murmurer, douloureusement, à l'oreille du juge d'instruction : « *vous aviez notre liberté entre vos mains : qu'en avez-vous fait ?* ».

DIGNITÉ CARDINALICE ET DÉCEPTION... GALLICANE ?

La prochaine nomination de cardinaux par le Pape Benoît XVI reflète l'importance que le Saint Siège reconnaît à l'Asie au XXI^e siècle, puisque sur les 15 cardinaux nommés, trois le sont pour le continent asiatique.

La France n'a fait l'objet que de deux nominations, au point que certains pensent que l'Eglise de France n'a pas répondu pleinement à la question que le Pape Jean-Paul II posait lors de la célébration de la messe, le 1^{er} juin 1980, sur l'aéroport du Bourget : « *France ! Fille aînée de l'Eglise, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ?* »

Imprimé par nos soins

N°14 VERITES Mars/Avr. 2006
5 €

EDITO

par Lucien CYPRIEN

Fiers de la France !

Comment ne pas être fier de la France après avoir lu l'ouvrage particulièrement roboratif que vient de publier Max Gallo, chez Fayard, « Fier d'être Français » !

En quelques dizaines de pages, courageuses et lucides, l'auteur s'efforce d'endiguer le tsunami du « politiquement correct » auquel notre pays est constamment soumis. A chaque ligne de cette somme – sorte de geste à la française – jaillit un cri de révolte et un appel à la justice.

En effet, de partout, à tous les tournants de l'Histoire, surgissent des procureurs assoiffés de vengeance. Inlassablement, des pans entiers de notre passé sont remis en cause, pour mieux miner le présent et oblitérer l'avenir de la Patrie.

Tous les faits mémorables pieusement compilés dans nos manuels d'« Histoire de France », qui constituait une véritable épopée (ses bardes avaient nom Michelet, Taine, Lavisser...), ces faits sont laissés pour le moins en jachère, délibérément passés sous silence ou odieusement travestis, permettant, ainsi, à tous les « folliculaires » (selon le juste terme employé par Max Gallo) et autres plumitifs, avec un évident plaisir sado-masochiste, d'appeler les Français à une repentance permanente, afin de mieux précipiter la France dans la Géhenne éternelle.

Rien, ni personne n'échappe à ces inquisiteurs : ce que la France a fait, ce qu'elle n'a pas fait, ce qu'elle aurait dû faire, Louis XIV qui a codifié

l'esclavage, Napoléon qui l'a rétabli, Ferry qui a fondé un nouvel empire colonial... et cette liste est loin d'être exhaustive. Elle est sans cesse remise à jour par des « chercheurs » (!) qui finissent toujours par trouver là où le bât blesse !

A ce compte, il n'est pas étonnant que Ben Laden soit plus connu des jeunes Français que Turenne et que le nom de Boudarel ait chassé celui de Bournazel de la mémoire de nos contemporains.

Alors, comment ne pas évoquer ici le nom de Jeanne d'Arc, au moment où l'on vient de fêter la Journée Internationale de la Femme et où Ségolène Royal a déclaré : « *le temps des femmes est venu ; il faut qu'elles osent* ».

Or, n'avait-elle pas osé, dès 1429, Jeanne la Lorraine, pure fille de France, brandir l'épée trouvée derrière l'autel de l'église de Sainte Catherine de Fierbois et revêtir son « habit d'homme », ainsi qu'il lui fut reproché par les juges de Rouen en 1431 (malgré tout, on reste à des années-lumière des problèmes que pose aujourd'hui à nos contemporains le port du voile, le hidjab) ?

Et, dès le XV^e siècle, n'avait-elle pas magistralement réglé le problème de la parité hommes / femmes, en politique, puisqu'à elle seule elle avait détenu non pas 50 %, mais 100 % de la souveraineté nationale, pour la remettre ensuite au Roi Charles VII ?

Aussi, soyons fiers de la France et, avec Max Gallo, soyons fiers d'être Français !

Les dossiers de "VERITES"

Les Banlieues :

le plan de cohésion sociale de Jean-Louis BORLOO

La notion de « banlieue », appellation d'origine médiévale, apparaît véritablement après la Première Guerre mondiale. De 1921 à 1931, plus de deux millions de personnes viennent s'installer dans la périphérie des grandes villes. Ce phénomène d'urbanisation se produit de façon sauvage, sans plan d'urbanisme. L'extension est le fait d'investisseurs privés, qui construisent des « lotissements défectueux », mal raccordés aux réseaux d'eau, de gaz ou d'électricité, là où le terrain est moins cher, c'est-à-dire loin des centres-villes. A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, une reprise de la natalité ainsi qu'un nouvel attrait pour la ville sont les causes d'un accroissement subit et important de la population urbaine.

La crise des banlieues

C'est dans ce contexte que les banlieues vont développer une identité sur le principe de fabrication culturelle des nations. Les identités nationales ne sont pas des faits de nature mais des constructions dont les éléments de base sont aujourd'hui bien connus : des ancêtres fondateurs, une histoire, des héros, une langue, des monuments, des paysages et un folklore.

Premier élément : des ancêtres fondateurs. Dans la nuit du 4 au lundi 5 décembre 2005, des affiches format A3, sur fond gris, avec des textes en relief, sont collées par des petites mains anonymes aux vitres des abribus, sur les façades des immeubles, dans les bouches de métro. Sur ces plaques commémoratives on peut lire « *La France aux Français. En 14-18 comme en 39-45, les troupes africaines (françaises, par la colonisation) furent de tous les combats pour la libération de la France. Hommage aux centaines de milliers d'immigrants venus construire et reconstruire une France qui maintient depuis toujours leurs enfants et petits-enfants au ban de la société. A quand une loi sur le rôle positif de l'im-*

migration ? ». En dénonçant l'amnésie postcoloniale, les fausses promesses d'intégration et les discriminations raciales, les jeunes banlieusards revendiquent le rôle joué par leurs ancêtres dans l'Histoire de France. Malheureusement, ce seront également les ancêtres fondateurs des banlieues.

Deuxième élément : des héros. La banlieue a aussi ses propres héros. Ils sont acteurs comme Jamel Debbouze, chanteurs comme Joey Starr ou sportifs comme Lilian Thuram. Tous revendiquent leurs origines banlieusardes, tous sont élevés au rang de réussite en matière d'intégration, mais tous ont quitté la banlieue...

Troisième élément : une langue. L'un des phénomènes participant à l'identité des cités est la création d'une langue et l'appauvrissement de la connaissance du français. Le vocabulaire pauvre, l'accent « racaille », la démarche sont autant de signes de reconnaissance qui se transforment en signes d'exclusion, corollaire de la non-intégration.

Quatrième élément : des paysages. L'image de la banlieue et ce que l'on pourrait appeler son paysage participent à la fabrication culturelle de son identité. Alors que la télévision véhicule principalement l'image des banlieues dans la page des faits divers, le cinéma va l'esthétiser par des films comme « La Haine » de Mathieu Kassovitz en 1995, « Yamakasi » de Ariel Zeitoun en 2001, « Banlieue 13 » de Pierre Morel en 2004 ou « L'Esquive » de Abdellatif Kechiche en 2005.

Cinquième élément : un folklore. Les jeunes de banlieues constituent la cible de grands groupes comme les fabricants de vêtements, les opérateurs de téléphonie mobile, ou encore les maisons de disques et les chaînes de fast food. La culture dans laquelle on les enferme tend à les transformer en clientèle captive. C'est dans ce contexte que Malamine Koné a créé la marque de sportswear Airness en 1999, suite à

un accident de voiture : « *sur mon lit d'hôpital, j'ai réalisé que la mode, c'est nous, les jeunes des cités, qui la faisons* », explique-t-il. Il crée ainsi ses premiers tee-shirts, laissés en dépôt vente dans des magasins de sport en banlieue. Le succès est immédiat.

La déconnection du centre-ville, l'absence de mixité architecturale et de mixité sociale, l'absence de commerces, d'équipements culturels et sportifs sont les principales causes de cette crise des banlieues.

Le plan de cohésion sociale de Jean-Louis Borloo

Présenté en Conseil des Ministres par Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale, le 30 juin 2004, le plan de cohésion sociale répond à la crise du logement par un programme d'urgence. Celui-ci mobilise l'ensemble des acteurs pour rattraper nos retards en matière de construction de logements locatifs sociaux, dont la production effective doit passer de 80.000 en 2004 à 120.000 en 2009 (soit 500.000 en cinq ans).

Le plan de cohésion sociale prévoit le renouvellement urbain des banlieues. Cela désigne l'ensemble des interventions mises en œuvre dans les quartiers en crise, en vue d'améliorer leur fonctionnement et de favoriser leur insertion dans la ville. Ces interventions empruntent plusieurs voies et vont de la restructuration des immeubles de logements, l'amélioration de la desserte des transports, la création de nouveaux services publics, à l'implantation d'entreprises et l'accompagnement social des habitants. Car en réalité, il s'agit bien de changer la ville, de la renouveler, de modifier fondamentalement et durablement la physionomie des quartiers en difficulté, c'est pour changer la vie des habitants. Pour Olivier Brochard, chargé de mission à la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) « *on ne peut pas dissocier l'urbain du*

social. L'idée, c'est de mettre le projet urbain au service du projet social ».

A Tours, l'Etat, grâce à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), s'est engagé dans le programme de rénovation urbaine de l'agglomération avec un apport de 17 millions d'euros. Ce programme a pour objectif la transformation du cadre de vie des habitants des quartiers de l'Europe, des Fontaines et du Sanitas.

Dans ces quartiers, l'effort portera jusqu'en 2008 sur la réhabilitation du parc immobilier, des espaces extérieurs résidentiels et sur l'ouverture de véritables espaces publics de qualité. Au Sanitas, sera ainsi démolie la barre « Theuriet » (coût : 2,3 M€ soit 15,01 MF) et l'espace, ainsi libéré, sera aménagé (533.000 € soit 3,5 MF). Les accès au square Foigny (210.000 € soit 1,4 MF) seront traités. L'allée du Plessis sera aménagée et le groupe scolaire Diderot restructuré (2,3 M€ soit 15,1 MF). La « résidentialisation » de logements rue de Luynes est égale-

ment programmée. Aux Fontaines, 1 M€ (6,56MF) d'investissements sont prévus. Enfin, Tours Nord et le quartier de l'Europe vont bénéficier de ce programme, avec le réaménagement de la place du Nord, de la place de Serres et de la rue d'Arras, la réhabilitation de 1 349 logements (14,8 M€ soit 97,08 MF) et la construction de 40 logements dont 9 dans le quartier de l'Europe et 31 à Monconseil.

Dans certains quartiers, il a été nécessaire – ou il l'est encore – d'intervenir sur les dalles, de réaménager les espaces extérieurs. Il faut souvent, pour désenclaver un quartier, créer de nouvelles voies, mettre en place un mode transport public ou réaménager celui qui existe. Pour faciliter le flux en sens inverse, à savoir faire venir les habitants de l'agglomération dans les quartiers, il est indispensable aussi d'implanter des structures susceptibles de les attirer : centres culturels, commerciaux, sportifs, etc...

Stéphane FRADET

BREVES

LA MÉMOIRE QUI FLANCHE

A propos de la bataille de Trafalgar (21 octobre 1805), un grand historien de la Marine a pu écrire : « Non, jamais l'Empire ni la France ne devaient se relever de cette défaite là ». Et pourtant, un des fleurons de notre Flotte (le « Charles de Gaulle ») a participé, aux côtés de la Navy, aux commémorations de cette grande victoire... anglaise.

Aussi, le devoir de mémoire aurait dû compenser ce fâcheux égarement par la commémoration de la victoire d'Austerlitz (2 décembre 1805) qui fut, selon un autre historien, « l'une des plus remarquables de l'histoire militaire de tous les temps ».

Que nenni ! La France est restée d'une effroyable discrétion, au prétexte que le Premier Consul avait rétabli l'esclavage en 1802...

Certes, on peut déplorer le rétablissement de l'esclavage (qui pourrait penser le contraire ?) et fêter aussi la bataille d'Austerlitz. Ou alors, il faut aussi éclipser le soleil d'Austerlitz et censurer l'Aiglon !

Va-t-on vers la censure de la tragédie du CID de Corneille pour une tragédie écrite en 1636 et où s'inscrit en toile de fond la Reconquista de l'Espagne musulmane par les Rois Catholiques au XII^e siècle ?

Rodrigue, cependant il faut prendre les armes.

Après avoir vaincu les Maures sur nos bords,

Renversé leurs desseins, repoussé leurs efforts,

Va jusqu'en leur pays leur reporter la guerre

Commander mon armée et ravager leur terre.

Plus près de nous, Voltaire n'eût-il pas un jour l'idée saugrenue d'écrire en 1741 une pièce intitulée Mahomet, et qui, plus est, de la dédicacer au Pape Benoît XIV, en précisant qu'elle est faite « contre le fondateur d'une religion fausse et barbare » (dédicace en date du 17 août 1745).

A quand une fatwa contre Corneille et contre Voltaire ?

H5N1 : UN VIRUS AUX PORTES DE L'EUROPE

La guerre est lancée contre un virus sans savoir mettre au point un vaccin... puisque le virus « humanisé » n'existe pas encore ! A la mi-août 2005, l'Organisation Mondiale de la Santé a identifié 117 cas humains infectés par le virus de la grippe aviaire. A ce jour, le virus qui touche les animaux n'a pas trouvé le moyen d'infecter l'homme à grande échelle. Pourtant l'épidémie animale touche la Russie, la Turquie et maintenant l'Europe.

La crainte d'une pandémie, c'est-à-dire qui touche l'ensemble du monde est forte. Les scientifiques se préparent à la combattre si le virus aviaire se combinait au virus de la grippe humaine. L'homme pourrait contaminer l'homme comme dans le cas des pandémies grippales. L'Europe a les moyens d'y faire face et elle s'y prépare, mais au-delà des sommes qui lui sont consacrées, les pays développés ont-ils la volonté et le dessein de participer aux mesures prises par les autres pays ? Qui obligera à déclarer ou à tuer les volailles qui sont parfois le seul moyen de subsistance ou d'existence de certaines populations comme on peut le découvrir en Afrique ?

Avant d'éradiquer une maladie définitivement, il faut empêcher qu'elle se développe. On a vu par le passé que celles qui ont été vaincues, sont celles dont le réservoir de contamination était l'homme, en le vaccinant, mais il en est autrement avec un réservoir animal. On ne pourra se protéger, que si tous ceux qui peuvent être contaminés, ont reçu un traitement efficace. Que dire de notre attitude vis-à-vis des pays qui n'en ont pas les moyens ?

François BLANCHECOTTE

Conformément à l'article 27 de la loi N°78-17 du 6/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, des réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elle contient sont à usage strictement interne et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par l'association. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur justification de votre identité.

VERITES - BULLETIN D'ABONNEMENT

1 an, 3 numéros : 10 €

**1 an, 3 numéros +
adhésion à l'association : 15 €**

Chèque à libeller à l'ordre de ASSOCIATION "VERITES"
et à expédier à :

ASSOCIATION "VÉRITÉS"
3 rue des Violettes - 37100 TOURS

NOM :

Prénom :

Adresse :

C.P. VILLE :

Tél. :